# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **29 avril 2011 à 18 h 00**

---

AUJOURD'HUI **vingt neuf avril deux mille onze**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 22 avril 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s :** **Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** **Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Philippe BOHELAY à Alain BARDOT, Danielle AUROI à Roger GIRARD, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Martine REMBERT-MANTELET à Odile VIGNAL, Yves REVERSEAU à Patricia AUCOUTURIER, Marie SAVRE à Corinne NAJIM, Louis VIRGOULAY à Christine DULAC-ROUGERIE**

**Absent(e)s** :

**Secrétaire** : **Sandrine CLAVIERES**

***Monsieur Michel FANGET donne pouvoir à Madame Christine PERRET à partir de la question n°7.***
***Madame Nicole BARBIN, Messieurs Guy BALLET, Jean-Pierre BRENAS, Didier MULLER, Jean-Philippe VALENTIN quittent la séance après la question n° 9.***

***Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question N° 10.***
***A partir de la question n° 10, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.***
***.***

---

**Rapport N° 34**

# AIDE À LA CRÉATION

---

Le crédit disponible au BP 2011 est de 4 950 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'accorder les aides à la production discographique suivantes :

**ASSOCIATION FREE SONNE** **1 500 €**

Cette association sollicite une aide financière pour participer à la production du premier album de la formation « Drifting Box Celebration ». Ce quintet propose une musique âpre et sophistiquée sur les nouvelles formes de jazz. Il est composé de musiciens issus du Collectif « Musiques en Friche » dont le saxophoniste Clément Gibert.

La sortie de l'album est projetée pour l'automne 2011. Il devrait bénéficier d'une présentation en avant-première à Clermont-Ferrand (Maison de la Culture/salle Boris Vian) et d'une distribution au niveau national.

**ASSOCIATION GWLADYS** **1 500 €**

Cette association souhaite assurer la production discographique du premier album du groupe « Usko ». Ce jeune groupe de musique pop s'est constitué autour du chanteur Yan Guerrier.

Ce disque vient d'être enregistré au Studio Palissy de Beaumont sous la direction de Denis Clavaizolles, sachant que sa sortie est programmée pour le mois de juin 2011.

**ASSOCIATION LA BANDE A GUSTAVE** **750 €**

Cette association souhaite assurer la production du premier album du groupe « Nos Zigues ». Cette formation amateur composée de 6 musiciens a débuté dans le cadre du tremplin « Festiv en Zic » et a également participé au dernier carrefour de la chanson. Elle propose un environnement musical inspiré du musette et de la chanson française. Ce projet d'album vise à accompagner le groupe dans une démarche de professionnalisation et de disposer d'un support promotionnel.

La sortie de l'album est programmée pour le mois d'octobre 2011.

## **D E L I B E R A T I O N**

Les propositions mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 13 mai 2011

Le Maire,

Serge GODARD